

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°R28-2017-107

NORMANDIE

PUBLIÉ LE 1 AOÛT 2017

# Sommaire

## Direction interrégionale de la Mer Est - Mer du Nord

	R28-2017-08-01-001 - Décision 759 / 2017 portant subdélégation de signature du directeur	
	interrégional de la mer Manche Est - mer du Nord aux personnes placées sous sa	
	responsabilité en matière d'activités maritimes et littorales (2 pages)	Page 3
	R28-2017-08-01-002 - Décision 760 / 2017 en date du 01/08/2017 portant subdélégation	
	de signature du directeur interrégional de la mer Manche Est - mer du Nord aux personnes	
	placées sous sa responsabilité en matière d'ordonnancement secondaire des crédits	
	émargeant au BOP central "sécurité et affaires maritimes, pêche et aquaculture", action 6	
	gestion durable des pêches et de l'aquaculture. (2 pages)	Page 6
	R28-2017-08-01-003 - Décision 761 / 2017 portant subdélégation de signature du directeur	
	interrégional de la mer Manche Est - mer du Nord aux personnes placées sous sa	
	responsabilité en matière d'ordonnancement secondaire à l'exclusion des opérations	
	relevant du BOP central "sécurité et affaires maritimes, pêche et aquaculture", action 6	
	gestion durable des pêches et de l'aquaculture. (6 pages)	Page 9
	R28-2017-08-01-004 - Décision 762 / 2017 en date du 01/08/2017 portant subdélégation	
	de signature du directeur interrégional de la mer Manche Est - mer du Nord aux personnes	
	placées sous sa responsabilité en matière d'ordonnancement secondaire des crédits	
	européens. (2 pages)	Page 16
	R28-2017-08-01-005 - Décision 763 / 2017 en date du 01/08/2017 portant subdélégation	
	de signature du directeur interrégional de la mer Manche Est - mer du Nord aux personnes	
	placées sous sa responsabilité en matière de gestion des ressources humaines. (2 pages)	Page 19
p	réfecture de la région Normandie - SGAR	
	R28-2017-07-28-001 - 2017-07-28 AR modalités application assoc fond environnement (2	
	pages)	Page 22
	R28-2017-07-28-002 - 2017-07-28 AR modificatif limites arrondissements Manche +	
	annexe (14 pages)	Page 25

# Direction interrégionale de la Mer Est - Mer du Nord

## R28-2017-08-01-001

Décision 759 / 2017 portant subdélégation de signature du directeur interrégional de la mer Manche Est - mer du Nord aux personnes placées sous sa responsabilité en

Décision 759/2017 portant subdélégation de signifique du directant interrégional de la mer Manche Est - mer du Nord aux personnes placées sous sa responsabilité en matière d'activités maritimes et littorales



#### PRÉFÈTE DE LA RÉGION NORMANDIE

Direction interrégionale de la mer Manche Est-mer du Nord

Le Havre, le 1er août 2017

Le directeur interrégional de la mer Manche Est-mer du Nord

**DECISION** n° 759 / 2017

portant subdélégation de signature du directeur interrégional de la mer Manche Est – mer du Nord aux personnes placées sous sa responsabilité en matière d'activités maritimes et littorales

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le décret n° 82-635 du 21 juillet 1982 modifié relatif aux pouvoirs des commissaires de la République sur les services des affaires maritimes ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2008-158 du 22 février 2008 relatif à la suppléance des préfets de région et à la délégation de signature des préfets et des hauts-commissaires de la République en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie ;

Vu le décret du Président de la République en date du 16 février 2017 portant nomination de la préfète de la région Normandie, préfète de la Seine-Maritime, Madame Fabienne BUCCIO :

Vu le décret n° 2010-130 du 11 février 2010 modifié relatif à l'organisation et aux missions des directions interrégionales de la mer ;

Vu l'arrêté du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie en date du 6 septembre 2013 nommant l'administrateur en chef de 1ère classe des affaires maritimes Jean-Marie COUPU, directeur interrégional de la mer Manche Est - mer du Nord;

Vu l'arrêté préfectoral n° SGAR/17.019 du 06 mars 2017 de la préfète de la région Normandie donnant délégation de signature en matière d'activités à M. Jean-Marie COUPU, directeur interrégional de la mer Manche Est - mer du Nord ;

**DECIDE:** 

Horaires d'ouverture : 9h00-12h00 / 14h00-16h00 Tél. : 33 (0) 2 35 19 29 99 – fax : 33 (0) 2 35 43 38 70 4 rue du Colonel Fabien – BP 34 - 76083 LE HAVRE Cedex couriel : dirm-memn@developpement-durable.gouv.fr

#### Article 1:

La délégation de signature conférée aux articles 1 paragraphe a) et 2 de l'arrêté préfectoral sus-visé est accordée à :

M. Alexandre ELY, directeur interrégional adjoint de la mer,

M. Stéphane GATTO, adjoint au directeur interrégional de la mer,

M. ....., secrétaire général,

M. Xavier DESMOULINS, chef du service du contrôle des activités maritimes,

 Mme Muriel ROUYER, chef du service de la régulation des activités et des emplois maritimes,

M. David SELLAM, chef de la mission territoriale de Caen.

#### Article 2:

La délégation de signature conférée à l'article 1 paragraphe b) et 3 de l'arrêté préfectoral sus-visé est accordée à :

M. Alexandre ELY, directeur interrégional adjoint de la mer,

M. Stéphane GATTO, adjoint au directeur interrégional de la mer,

- M. ..... , secrétaire général,

Mme Marie-Charlotte GOURDAIN, secrétaire générale adjointe.

#### Article 3:

La décision n° 282/2017 du 7 mars 2017 est abrogée.

#### Article 4:

Le directeur interrégional de la mer Manche Est - mer du Nord est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de l'Etat dans la région Normandie ainsi que dans la région Hauts-de-France.

Pour la Préfète et par délégation le directeur interrégional de la mer

Jean-Marie COUPU

Collection des Décisions
Ampliations:
SGAR NORMANDIE
Direction régionale des finances publiques de Normandie
Directions départementales des finances publiques
de la Seine-Maritime, de l'Eure, de la Manche, du Calvados et de l'Orne
MM. ELY - GATTO - SELLAM – DESMOULINS– Mmes ROUYER et GOURDAIN
Ts services DIRMer LH - dossier

## Direction interrégionale de la Mer Est - Mer du Nord

## R28-2017-08-01-002

Décision 760 / 2017 en date du 01/08/2017 portant subdélégation de signature du directeur interrégional de la mer Manche Est - mer du Nord aux personnes placées sous sa responsabilité en matrère du nord aux personnes placées sous sa responsabilité des notédites émange anto aux Pérsonnes placées sous sa responsabilité des notédites émange anto aux Pérsonnes placées sous sa responsabilité des notédites émange anto aux Pérsonnes placées sous sa responsabilité des notédites émange anto aux Pérsonnes placées sous sa responsabilité des notédites émange anto aux Pérsonnes placées sous sa responsabilité des notédites émange anto aux Pérsonnes placées sous sa responsabilité des notédites émange anto aux Pérsonnes placées sous sa responsabilité des notédites émange anto aux personnes placées sous sa responsabilité des notédites émange anto aux personnes placées sous sa responsabilité des notédites émange anto aux personnes placées sous sa responsabilité des notédites émange anto aux personnes placées sous sa responsabilité des notédites émange aux personnes placées sous sa responsabilité des notédites émange aux personnes placées sous sa responsabilité des notédites émange aux personnes placées sous sa responsabilité des notédites émange aux personnes placées sous sa responsabilité des notédites émange aux personnes placées sous sa responsabilité des notédites émange aux personnes placées sous sa responsabilité des notédites émange aux personnes placées sous sa responsabilité des notédites émange aux personnes placées sous sa responsabilité des notédites émange aux personnes placées sous sa responsabilité des notédites émange aux personnes placées sous sa responsabilité des notédites émange aux personnes placées sous sa responsabilité des notédites émange aux personnes placées sous sa responsabilité des notédites émange aux personnes placées sous sa responsabilité des notédites de la partir de de la mer manure de la partir de la pa



#### PRÉFÈTE DE LA RÉGION NORMANDIE

Direction interrégionale de la mer Manche Est-mer du Nord Le Havre, le 1er août 2017

Le directeur interrégional de la mer Manche Est-mer du Nord

**DECISION** n° 760 / 2017

portant subdélégation de signature du directeur interrégional de la mer Manche Est – mer du Nord aux personnes placées sous sa responsabilité en matière d'ordonnancement secondaire des crédits émargeant au BOP central "sécurité et affaires maritimes, pêche et aquaculture », action 6 gestion durable des pêches et de l'aquaculture.

Vu la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 82-635 du 21 juillet 1982 modifié relatif aux pouvoirs des commissaires de la République sur les services des affaires maritimes ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2008-158 du 22 février 2008 relatif à la suppléance des préfets de région et à la délégation de signature des préfets et des hauts-commissaires de la République en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie ;

Vu le décret n° 2010-130 du 11 février 2010 modifié relatif à l'organisation et aux missions des directions interrégionales de la mer ;

Vu le décret du Président de la République en date du 16 février 2017 portant nomination de la préfète de la région de Normandie, préfète de la Seine-Maritime, Madame Fabienne BUCCIO :

Vu l'arrêté du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie en date du 6 septembre 2013 nommant l'administrateur en chef de 1ère classe des affaires maritimes Jean-Marie COUPU, directeur interrégional de la mer Manche Est - mer du Nord ;

Vu l'arrêté préfectoral n° SGAR/17.020 du 06 mars 2017 de la préfète de la région Normandie donnant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à Monsieur Jean-Marie COUPU, directeur interrégional de la mer Manche Est - mer du Nord ;

**DECIDE:** 

Horaires d'ouverture : 9h00-12h00 / 14h00-16h00 Tél. : 33 (0) 2 35 19 29 99 – fax : 33 (0) 2 35 43 38 70 4 rue du Colonel Fabien – BP 34 - 76083 LE HAVRE Cedex courriel : dirm-memn@developpement-durable\_gouv.fr Article 1er : Subdélégation de signature est donnée aux personnes suivantes :

- M. Alexandre ELY

Directeur interrégional adjoint de la mer

- M. Stéphane GATTO

Adjoint au directeur interrégional de la mer

- M. .....

Secrétaire général

- Mme Marie-Charlotte GOURDAIN

Secrétaire générale adjointe

pour la signature de l'ensemble des actes nécessaires à l'ordonnancement secondaire des crédits de l'Etat émargeant au BOP central "sécurité et affaires maritimes, pêche et aquaculture », action 6 gestion durable des pêches et de l'aquaculture.

Cette délégation porte sur l'engagement juridique, la demande d'engagement comptable, la demande de saisie d'engagement juridique et la demande de liquidation des aides.

Article 2:

La décision n° 283/2017 du 7 mars 2017 est abrogée.

<u>Article 3</u>: Le directeur interrégional de la mer Manche Est - mer du Nord est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de l'Etat dans la région Normandie.

Pour la Préfète, et par délégation le directeur interrégional de la mer

Jean-Marie COUPU

Collection des décisions
Ampliations
SGAR NORMANDIE
Direction régionale des finances publiques de Normandie
Directions départementales des finances publiques de la
Seine-Maritime, de l'Eure, de la Manche, du Calvados et
de l'Orne
Missions territoriales BL - CN MM. ELY - GATTO - Mme GOURDAIN
dossier

# Direction interrégionale de la Mer Est - Mer du Nord

## R28-2017-08-01-003

Décision 761 / 2017 portant subdélégation de signature du directeur interrégional de la mer Manche Est - mer du Nord aux personnes placées sous sa responsabilité en Décision 761 / 3017 portant subdélégation de signature du directeur interrégional de la mer manche Est - mer du Nord aux personnes placées sous sa responsabilité en matière d'opérations relevant edus BOP operations le l'exécutivé et affaires et affaires maritimes, pêche et aquaculture", action 6 gestion durable des pêches et de l'aquaculture maritimes, pêche et aquaculture", action 6 gestion durable des pêches et de l'aquaculture.



#### PRÉFÈTE DE LA RÉGION NORMANDIE

Direction interrégionale de la mer Manche Est-mer du Nord Le Havre, le 1er août 2017

Le directeur interrégional de la mer Manche Est-mer du Nord

**DECISION** nº 761 / 2017

Portant subdélégation de signature du directeur interrégional de la mer Manche Est – mer du Nord aux personnes placées sous sa responsabilité en matière d'ordonnancement secondaire à l'exclusion des opérations relevant du BOP central "sécurité et affaires maritimes, pêche et aquaculture », action 6 gestion durable des pêches et de l'aquaculture.

Vu la loi organique n°2001-692 du 1er août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 82-635 du 21 juillet 1982 modifié relatif aux pouvoirs des commissaires de la République sur les services des affaires maritimes ;

Vu le décret 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2008-158 du 22 février 2008 relatif à la suppléance des préfets de région et à la délégation de signature des préfets et des hauts-commissaires de la République en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie ;

Vu le décret n°2010-130 du 11 février 2010 relatif à l'organisation et aux missions des directions interrégionales de la mer ;

Vu le décret du Président de la République en date du 16 février 2017 portant nomination de la préfète de la région Normandie, préfète de la Seine-Maritime, Madame Fabienne BUCCIO ;

Vu l'arrêté du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie en date du 6 septembre 2013 nommant l'administrateur en chef de 1ère classe des affaires maritimes Jean-Marie COUPU, directeur interrégional de la mer Manche Est - mer du Nord ;

Vu l'arrêté préfectoral n° SGAR/17.020 du 06 mars 2017 de la préfète de la région Normandie donnant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à Monsieur Jean-Marie COUPU, directeur interrégional de la mer Manche Est - mer du Nord ;

**DECIDE:** 

Horaires d'ouverture : 9h00-12h00 / 14h00-16h00 Tél. : 33 (0) 2 35 19 29 99 – fax : 33 (0) 2 35 43 38 70 4 rue du Colonel Fabien – BP 34 - 76083 LE HAVRE Cedex courriel : dirm-memn@developement-durable.gouv fr Article 1er : Subdélégation de signature est donnée aux personnes suivantes :

- M. Alexandre ELY Directeur interrégional adjoint de la mer

- M. Stéphane GATTO Adjoint au directeur interrégional de la mer

- M. ..... Secrétaire général de la DIRMer

- Mme Marie-Charlotte GOURDAIN Secrétaire générale adjointe de la DIRMer

#### à l'effet de signer et valider dans le cadre de leurs attributions et compétences :

- les ordres de missions et les états de frais de déplacement, conformément à l'annexe I

- les contrats et les marchés publics à procédure adaptée ou formalisée,

- les engagements juridiques matérialisés par les demandes d'achat, les demandes de paiement ou les bons de commande,
- le service fait,
- les bons de transport SNCF.

Article 2:	Subdélégation de signature est donnée aux personnes suivantes :
------------	-----------------------------------------------------------------

- M. Franck CARRE	Chef du service des phares et balises
- M. Marc BONNAFOUS	Directeur du CROSS Gris-Nez – Audinghen
- M. Philippe BRICQUER	Directeur adjoint du CROSS Gris-Nez – Audinghen
- M. Luc NOSLIER	Directeur du CROSS Jobourg
- M. Christophe LUTZ	Directeur adjoint du CROSS Jobourg
- M. Romain LACOSTE	Chef du service vie courante du CROSS Jobourg
- Mme Carole PREZOT	Chef de l'unité affaires financières – secrétariat général – Le Havre
- M. Patrick DASSONVILLE	Chef de la subdivision des phares et balises et du centre POLMAR de Dunkerque
- M. Joël ROMIGUIERE	Responsable du pôle de Dunkerque à la subdivision de Dunkerque
- M. René DELCOURT	Responsable des pôles de Boulogne-sur-Mer/Etaples et Saint-Valéry sur Somme à la subdivision de Dunkerque
- M. Laurent LUSVEN	Chef de la subdivision des phares et balises et du centre POLMAR du Havre
- Mme Roxane VANHEE	Responsable du pôle du Havre à la subdivision du Havre
- M. Fabrice GIRAL	Responsable du pôle de Ouistreham à la subdivision du Havre
- M. Philippe MALGORN	Chef de la subdivision des phares et balises de Cherbourg en Cotentin

2

- M. David LESENECHAL

Responsable du pôle de Cherbourg en Cotentin à la subdivision de Cherbourg en Cotentin

#### à l'effet de signer et valider dans le cadre de leurs attributions et compétences :

- les ordres de missions ponctuels, conformément à l'annexe I,
- les contrats et les marchés publics à procédure adaptée ou formalisée, à l'exclusion des contrats et des marchés publics à procédure adaptée ou formalisée d'un montant annuel égal ou supérieur à 15 000 € HT.
- les engagements juridiques matérialisés par les demandes d'achat, les demandes de paiement ou les bons de commande, à l'exclusion de ceux d'un montant égal ou supérieur à **15 000** € HT,
- le service fait,
- les bons de transport SNCF.

#### A l'exception des:

- ordres de missions permanents
- ordres de missions liés à des déplacements à l'étranger
- ordres de missions liés aux actions de formation.

qui sont signés par le directeur, les directeurs-adjoints, le secrétaire général et la secrétaire générale adjointe, conformément à l'annexe I.

#### Article 3 : subdélégation de signature est donnée aux personnes ci-après :

- M. Pascal BRANTONNE

Ingénieur d'armement, responsable du bureau moyens nautiques du secrétariat général

#### à l'effet de signer et valider dans le cadre de leurs attributions et compétences ;

- les ordres de missions ponctuels, conformément à l'annexe I,
- les contrats et les marchés publics à procédure adaptée ou formalisée, à l'exclusion des contrats et des marchés publics à procédure adaptée ou formalisée d'un montant annuel égal ou supérieur à 15 000 € HT,
- les engagements juridiques matérialisés par les demandes d'achat, les demandes de paiement ou les bons de commande, à l'exclusion de ceux d'un montant égal ou supérieur à **15 000** € HT,
- les engagements juridiques matérialisés par les demandes d'achat, les demandes de paiement ou les bons de commande pour l'achat de carburant naval, à l'exclusion de ceux d'un montant égal ou supérieur à 30 000 € HT,
- le service fait,
- les bons de transport SNCF.

#### A l'exception des:

- ordres de missions permanents
- ordres de missions liés à des déplacements à l'étranger
- ordres de missions liés aux actions de formation

qui sont signés par le directeur, les directeurs-adjoints, le secrétaire général et la secrétaire générale adjointe, conformément à l'annexe I.

3

#### Article 4 : subdélégation de signature est donnée aux personnes ci-après :

- M. Frédéric SCHNEIDER	Commandant PAM THEMIS - Cherbourg en Cotentin
- M. Christian SAUVAGE	Commandant PAM THEMIS - Cherbourg en Cotentin
- M. David SELLAM	Chef de la Mission territoriale de Caen
- M. Mehdi BOUCHELAGHEM	Chef de la Mission territoriale de Boulogne-sur-Mer
- M. Mickaël KHELIA	Chef du centre de sécurité des navires de Dunkerque
- M. Maxime LEGATHE	Chef du centre de sécurité des navires de Boulogne-sur-Mer
- M. Mathieu FANONNEL	Chef du centre de sécurité des navires du Havre
- M. Sylvain DOUCHET	Chef du centre de sécurité des navires de Rouen
- M. Frédéric LAURENT	Chef du centre de sécurité des navires de Caen
- M. François-Régis du CHAZAUD	Chef du service technique du CROSS Jobourg
- M. Francis METAIRIE	Commandant en second du PAM THEMIS – Cherbourg en Cotentin
- M. Jean-Luc GUILLEMETTE	Commandant de la VR ARMOISE – Boulogne-sur-Mer
- M. Philippe DAVIES	Commandant de la VR ARMOISE – Boulogne-sur-Mer
- M. Christophe MOLIN	Directeur du lycée professionnel maritime de Fécamp
- Mme Christelle BARDOUX	Directrice adjointe du lycée professionnel maritime de Fécamp
- M. Fabrice NEVEU	Secrétaire général du lycée professionnel maritime de Fécamp
- Mme Eliane MAHEUT	Directrice du lycée professionnel maritime de Boulogne- sur-Mer
- M. Tony TOMAS-ANDRE	Secrétaire général du lycée professionnel maritime de Boulogne-sur-Mer
- M. Vincent LEQUENNE	Directeur du lycée professionnel maritime de Cherbourg en Cotentin
- Mme Chantal GRANDSIRE	Secrétaire générale du lycée professionnel maritime de Cherbourg en Cotentin

#### à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences :

- les ordres de missions ponctuels, conformément à l'annexe I,
- les bons de transport SNCF.

#### A l'exception des :

- ordres de missions permanents

- ordres de missions liés à des déplacements à l'étranger

- ordres de missions liés aux actions de formation.

qui sont signés par le directeur, les directeurs-adjoints, le secrétaire général et la secrétaire générale adjointe, conformément à l'annexe !.

#### Article 5 : subdélégation de signature est donnée aux personnes ci-après :

- M. Xavier DESMOULINS Chef du service du contrôle des activités maritimes -

Le Havre

- Mme Muriel ROUYER Chef du service de la régulation des activités et des emplois

maritimes - Le Havre

- M. Damien LEVALLOIS Adjoint du chef de la mission coordination des politiques

maritimes - Le Havre

chef de la mission par intérim

- M. Mathieu LEFORT Médecin des gens de mer à Dunkerque

- Mme Caroline GREPINET - AYEWUBO Médecin des gens de mer à Boulogne-sur-Mer

- Mme Anne-Sylvie BEAUCHER Médecin des gens de mer au Havre

- M. Jean-Marie REMAZEILLES Médecin des gens de mer à Caen

#### à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences :

- les ordres de missions ponctuels, conformément à l'annexe I.

#### A l'exception des :

- ordres de missions permanents
- ordres de missions liés à des déplacements à l'étranger
- ordres de missions liés aux actions de formation.

qui sont signés par le directeur, les directeurs-adjoints, le secrétaire général et la secrétaire générale adjointe, conformément à l'annexe I.

#### Article 6: subdélégation de signature est donnée aux gestionnaires de centres de coût ci-après :

- M. Gwenaël CLEMENT Unité support mutualisée – Cherbourg en Cotentin

- Mme Brigitte TIERTANT CROSS Gris-Nez - Audinghen

- Mme Pascale DESPREZ CROSS Jobourg

- Mme Brigitte THOMAS
 Secrétariat général – unité moyens généraux – Le Havre

- M. Olivier MESNIER Subdivision des phares et balises du Havre – pôle de

Ouistreham

5

M. Stéphane LENORMAND

Subdivision des phares et balises du Havre – pôle du Havre

- Mme Armelle PINEAU

Unité support mutualisée - Cherbourg en Cotentin

- M. Stéphane POLLET

Subdivision des phares et balises de Cherbourg en Cotentin

- M. David VAUTIER

Subdivision des phares et balises de Cherbourg en Cotentin

- pôle de Granville

à l'effet de signer les bons de commande issus du centre de prestations comptables mutualisé (CPMC) et en tant que valideur du service fait.

Article 7: La décision n° 284/2017 du 7 mars 2017 est abrogée.

Article 8 : Le directeur interrégional de la mer Manche Est - mer du Nord est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de l'Etat dans les régions Normandie et Hauts-de-France.

> Pour la Préfète, et par délégation le directeur interrégional de la mer

> > Jean-Marie COUPU

(I) l'annexe I peut être consultée à la DIRMer (unité affaires financières)

Collection des décisions Ampliations: SGAR NORMANDIE Préfectures 14-50-59-62-76-80 Direction régionale des finances publiques de Normandie Directions départementales des finances publiques de la Seine-Maritime, de l'Eure, de la Manche, du Calvados et de l'Orne CSN DK BL LH RO CN CROSS JB - GN -Missions territoriales de Boulogne-sur-Mer et de Caen Mmes GOURDAIN - PREZOT - Intéressés - unité informatique - dossier

## Direction interrégionale de la Mer Est - Mer du Nord

## R28-2017-08-01-004

Décision 762 / 2017 en date du 01/08/2017 portant subdélégation de signature du directeur interrégional de la mer Manche Est - mer du Nord aux personnes placées sous sa responsabilité en matière d'ordonnes placées sous sa responsabilité en mati



#### PRÉFÈTE DE LA RÉGION NORMANDIE

Direction interrégionale de la mer Manche Est-mer du Nord

Le Havre, le 1er août 2017

Le directeur interrégional de la mer Manche Est-mer du Nord

**DECISION** n° 762 / 2017

portant subdélégation de signature du directeur interrégional de la mer Manche Est – mer du Nord aux personnes placées sous sa responsabilité en matière d'ordonnancement secondaire des crédits européens

Vu la loi organique n°2001-692 du 1er août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;

Vu le code des marchés publics ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 82-635 du 21 juillet 1982 modifié relatif aux pouvoirs des commissaires de la République sur les services des affaires maritimes ;

Vu le décret 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2008-158 du 22 février 2008 relatif à la suppléance des préfets de région et à la délégation de signature des préfets et des hauts-commissaires de la République en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie ;

Vu le décret du Président de la République en date du 16 février 2017 portant nomination de la préfète de la région Normandie, préfète de la Seine-Maritime, Madame Fabienne BUCCIO ;

Vu le décret n°2010-130 du 11 février 2010 modifié relatif à l'organisation et aux missions des directions interrégionales de la mer ;

Vu l'arrêté du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie en date du 6 septembre 2013 nommant l'administrateur en chef de 1ère classe des affaires maritimes Jean-Marie COUPU, directeur interrégional de la mer Manche Est - mer du Nord ;

Vu l'arrêté préfectoral n° SGAR/17.021 du 06 mars 2017 de la préfète de la région Normandie donnant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à Monsieur Jean-Marie COUPU, directeur interrégional de la mer Manche Est - mer du Nord ;

**DECIDE:** 

Horaires d'ouverture : 9h00-12h00 / 14h00-16h00 Tél. : 33 (0) 2 35 19 29 99 − fax : 33 (0) 2 35 43 38 70 4 rue du Colonel Fabien − 8P 34 - 76083 LE HAVRE Cedex courriel : dirm-memn@developpement-durable couv.fr Article 1er: Subdélégation de signature est donnée aux personnes suivantes :

- M. Alexandre ELY Directeur interrégional adjoint de la mer

- M. Stéphane GATTO Adjoint au directeur interrégional

- M. ..... Secrétaire général

- M. Xavier DESMOULINS Chef du service du contrôle des activités maritimes

- Mme Muriel ROUYER Chef du service de la régulation des activités et des

emplois maritimes

- Mme Marie-Charlotte GOURDAIN Secrétaire générale adjointe

pour la signature de l'ensemble des actes nécessaires à l'ordonnancement secondaire des crédits européens émargeant aux programmes techniques dont la gestion est assurée par la direction interrégionale de la mer Manche Est - mer du Nord.

Cette délégation porte sur l'engagement juridique, la demande d'engagement comptable, la demande de saisie d'engagement juridique et la demande de liquidation des aides.

Article 2: La décision n° 285/2017 du 7 mars 2017 est abrogée.

<u>Article 3</u>: Le directeur interrégional de la mer Manche Est - mer du Nord est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de l'Etat dans la région Normandie.

Pour la Préfète, et par délégation le Directeur interrégional de la mer-

Jean-Marie COUPU

Collection des décisions

Ampliations:

SGAR NORMANDIE

Direction régionale des finances publiques de Normandie Directions départementales des finances publiques de la Seine-Maritime, de l'Eure, de la Manche, du Calvados et de l'Orne

Missions territoriales BL - CN -

MM. ELY - GATTO -

M. DESMOULINS Mmes ROUYER et GOURDAIN

dossier

# Direction interrégionale de la Mer Est - Mer du Nord

## R28-2017-08-01-005

Décision 763 / 2017 en date du 01/08/2017 portant subdélégation de signature du directeur interrégional de la mer Manche Est - mer du Nord aux personnes placées sous

Décision 763/2017 en dritte du 01/08/2017 nortant subdélégation de signature du directeur Sa les ponsabilité en matière de géstion des les sous ces interrégional de la mer Manche Est - mer du Nord aux personnes placées sous sa responsabilité en matière de graphaines purces humaines.



#### PRÉFÈTE DE LA RÉGION NORMANDIE

Direction interrégionale de la mer Manche Est-mer du Nord

Le Havre, le 1er août 2017

Le directeur interrégional de la mer Manche Est-mer du Nord

**DECISION** n° 763 / 2017

portant subdélégation de signature du directeur interrégional de la mer Manche Est – mer du Nord aux personnes placées sous sa responsabilité en matière de gestion des ressources humaines

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et notamment son article 13, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relative à la fonction publique de l'Etat;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret du Président de la République en date du 16 février 2017 portant nomination de la préfète de la région Normandie, préfète de la Seine-Maritime, Madame Fabienne BUCCIO ;

Vu le décret n° 2010-130 du 11 février 2010 modifié relatif à l'organisation et aux missions des directions interrégionales de la mer ;

Vu le décret n° 2013-1041 du 20 novembre 2013 modifié autorisant le ministre chargé du développement durable à déléguer certains de ses pouvoirs de recrutement et de gestion d'agents placés sous son autorité ;

Vu l'arrêté du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie en date du 6 septembre 2013 nommant l'administrateur en chef de 1ère classe des affaires maritimes Jean-Marie COUPU, directeur interrégional de la mer Manche Est - mer du Nord;

Vu l'arrêté préfectoral n° SGAR/17.022 du 06 mars 2017 de la préfète de la région Normandie portant délégation de signature en matière de recrutement et de gestion d'agents, à M. Jean-Marie COUPU, directeur interrégional de la mer Manche Est – mer du Nord ;

Vu l'arrêté préfectoral n° SGAR/17.023 du 06 mars 2017 de la préfète de la région Normandie portant délégation de signature en matière de gestion des membres du corps des adjoints administratifs des administrations de l'Etat, à M. Jean-Marie COUPU, directeur interrégional de la mer Manche Est – mer du Nord ;

Horaires d'ouverture : 9h00-12h00 / 14h00-16h00 Tél.: 33 (0) 2 35 19 29 99 – fax: 33 (0) 2 35 43 38 70 4 rue du Colonel Fabien – 8P 34 - 76083 LE HAVRE. Cedex courriel: dirm-memn@developpement-durable.gouv.fr

#### **DECIDE:**

#### Article 1:

En application du 1° de l'article 6 du décret du 20 novembre 2013 susvisé, subdélégation de signature est donnée à :

M. Alexandre ELY,
 M. Stéphane GATTO,
 adjoint au directeur interrégional de la mer,

M. ....., secrétaire général,

Mme Marie-Charlotte GOURDAIN, secrétaire générale adjointe.

Article 2: La décision nº 286/2017 du 7 mars 2017 est abrogée.

#### Article 3:

Le directeur interrégional de la mer Manche Est - mer du Nord est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de l'Etat la région Normandie ainsi que dans la région Hauts-de-France.

Pour la Préfète et par délégation le directeur interrégional de la mer

Jean-Marie COUPU

Collection des Décisions
Ampliations:
SGAR NORMANDIE
Direction régionale des finances publiques de Normandie
Directions départementales des finances publiques
de la Seine-Maritime, de l'Eure, de la Manche, du Calvados et de l'Orne
MM. ELY - GATTO - Mme GOURDAIN
Ts services DIRM LH
dossier

# préfecture de la région Normandie - SGAR

R28-2017-07-28-001

# 2017-07-28 AR modalités application assoc fond environnement

Arrêté préfectoral fixant les modalités d'application au niveau régional de la condition prévue à l'article R.121-21-1 du code de l'environnement dans le cadre de certaines instances



#### PRÉFÈTE DE LA RÉGION NORMANDIE PRÉFÈTE DE LA SEINE-MARITIME

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Normandie

Arrêté préfectoral fixant les modalités d'application au niveau régional de la condition prévue à l'article R.141-21-1 du code de l'environnement concernant les associations et fondations souhaitant participer au débat sur l'environnement dans le cadre de certaines instances

LA PRÉFÈTE DE LA RÉGION NORMANDIE, PRÉFÈTE DE LA SEINE-MARITIME, Officier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite.

Vu le code de l'environnement, et notamment les articles L.141-1, L.141-3 et R.141-21;

Vu le décret n° 2011-833 du 12 juillet 2011 modifié fixant la liste des instances consultatives ayant vocation à examiner les politiques de l'environnement et du développement durable ;

Sur proposition du Secrétaire général pour les affaires régionales,

#### ARRETE:

#### Article 1er:

Une association agréée dans le cadre régional au titre de l'article L.141-1 du code de l'environnement peut être habilitée à siéger dans les instances consultatives régionales mentionnées au décret n°2011-833 du 12 juillet 2011, si, sans préjudice du respect des critères définis à l'article R.141-21 du code de l'environnement, pour l'année précédant la date de dépôt de la demande, elle justifie :

- d'une activité effective dans au moins deux départements de la Région ;
- et d'un nombre de membres à jour de leur cotisation au moins de l'ordre de 100.

#### Article 2:

Lorsqu'une association, au-delà des personnes physiques qui en sont membres directement, rassemble également une ou plusieurs associations, les membres de ces dernières sont comptabilisés, qu'il s'agisse ou non d'une fédération au sens strict.

Préfecture de la région Normandie- 7 place de la Madeleine - CS16036 - 76036 ROUEN CEDEX Standard : 02 32 76 50 00

Courriel: prefecture@seine-maritime.gouv.fr - Site Internet: www.normandie.gouv.fr

#### Article 3:

Par dérogation à l'un des deux critères définis à l'article 1, une association peut être habilitée au regard de ses compétences et de son expertise rares utiles à la connaissance ou à la défense d'intérêts spécifiques au titre de la protection de l'environnement telle que définie à l'article L.141-1 du code de l'environnement.

#### Article 4:

Une fondation reconnue d'utilité publique peut être habilitée à siéger dans les instances consultatives régionales mentionnées au décret n°2011-833 du 12 juillet 2011 si, sans préjudice du respect des critères définis à l'article R.141-21 du code de l'environnement, dans l'année précédant le dépôt de la demande, elle justifie :

- · d'une activité effective dans au moins deux départements de la Région ;
- et d'un Nombre de donateurs supérieur à 200 .

#### Article 5:

Le secrétaire général pour les affaires régionales, le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Normandie sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Fait à Rouen, le 28 JUL. 2017

La préfète,

Fabienne BUCCIO

# préfecture de la région Normandie - SGAR

R28-2017-07-28-002

# 2017-07-28 AR modificatif limites arrondissements Manche + annexe

Arrêté n° SGAR/17.085 portant modification des limites d'arrondissement du département de la Manche + annexe



#### PRÉFÈTE DE LA RÉGION NORMANDIE

Secrétariat général pour les affaires régionales

Arrêté nº SGAR/M. 085

portant modification des limites d'arrondissement du département de la Manche

La Préfète de la région Normandie, Préfète de la Seine-Maritime, Officier de la Légion d'Honneur Officier de l'Ordre National du Mérite

- Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 3113-1, alinéa 1;
- Vu le décret du Président de la République en date du 16 février 2017 nommant Mme. Fabienne BUCCIO, préfète de la région Normandie, préfète de la Seine-Maritime;
- Vu l'arrêté préfectoral du 13 décembre 2016 délimitant les arrondissements du département de la Manche à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 conformément à un tableau et à une cartographie correspondante annexés;

**CONSIDÉRANT** que le tableau annexé à l'arrêté préfectoral du 13 décembre 2016 susvisé comporte une erreur matérielle en rattachant la commune de Carentan-Les-Marais, appartenant à l'arrondissement de Saint-Lô, à celui de Cherbourg.

#### ARRETE:

<u>ARTICLE 1</u>: Le tableau relatif aux modifications des arrondissements du département de la Manche à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, annexé à l'arrêté préfectoral du 13 décembre 2016 est modifié. La commune de Carentan-les-Marais est rattachée à l'arrondissement de Saint-Lô.

Le tableau modifié est annexé au présent arrêté.

<u>ARTICLE 2</u>: Le préfet de la Manche et le secrétaire général pour les affaires régionales de Normandie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs de la préfecture du département de la Manche et la préfecture de région.

Fait à Rouen le 2 7 JUL. 2017

Fabienne BUCCIO

<u>Voies et délais de recours</u> – Conformément aux dispositions des articles R. 421-1 à R. 421-5 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Rouen dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou sa publication.

Préfecture de la région Normandie - 7 place de la Madeleine - 76036 ROUEN CEDEX Standard : 02 32 76 50 00 - Courriel : prefecture@seine-maritime.gouv.fr Site Internet : http://www.normandie.gouv.fr

27 July 2017

## Modifications apportées au limites des arrondissements de la Manche

/lodification proposée	Arrondissement actuel	Arrondissement futur	Nom de la commune	Evolution au 1 <sup>er</sup> janvier 2017
	Avranches	Avranches	Argouges	Intégration dans commune nouvelle de Saint James
	Avranches	Avranches	Aucey-la-Plaine	/ / / / / / / / / / / / / / / / / / / /
	Avranches	Avranches	Avranches	
	Avranches	Avranches	Bacilly	
	Avranches	Avranches	Barenton	
	Avranches	Avranches	Beauchamps	1 1
	Avranches	Avranches	Beauficel	
	Avranches	Avranches	Beauvoir	
	Avranches	Avranches	Bellefontaine	Intégration dans commune nouvelle de Juvigny-les-Vallées
	Avranches	Avranches	Boisyvon	
	Avranches	Avranches	Brécey	
	Avranches	Avranches	Brouains	
	Avranches	Avranches	Buais	
	Avranches	Avranches	Carnet	Intégration dans commune nouvelle de Saint James
	Avranches	Avranches	Carolles	
	Avranches	Avranches	Céaux	
	Avranches	Avranches	Champeaux	
	Avranches	Avranches	Chasseguey	Intégration dans commune nouvelle de Juvigny-les-Vallées
	Avranches	Avranches	Chaulieu	
	Avranches	Avranches	Chavoy	
	Avranches	Avranches	Chérencé-le-Roussel	Intégration dans commune nouvelle de Juvigny-les-Vallées
	Avranches	Avranches	Coulouvray-Boisbenâtre	
	Avranches	Avranches	Courtils	
	Avranches	Avranches	Crollon	
	Avranches	Avranches	Cuves	
	Avranches	Avranches	Donville-les-Bains	
	Avranches	Avranches	Dragey-Ronthon	
	Avranches	Avranches	Ducey-Les Cheris	
	Avranches	Avranches	Équilly	
	Avranches	Avranches	Folligny	
	Avranches	Avranches	Gathemo	
	Avranches	Avranches	Genêts	
	Avranches	Avranches	Ger	
	Avranches	Avranches	Grandparigny	
	Avranches	Avranches	Granville	
	Avranches	Avranches	Hamelin	
	Avranches	Avranches	Hocquigny	
	Avranches		Huisnes-sur-Mer	
	Avranches	Avranches	Isigny-le-Buat	
	Avranches		Juilley	
	Avranches	Avranches	Jullouville	i i
,	Avranches	Avranches	Juvigny-le-Tertre	Intégration dans commune nouvelle de Juvigny-les-Vallées
	Avranches	Avranches	La Bazoge	Intégration dans commune nouvelle de Juvigny-les-Vallées

adification des limites des arrandissements de la Manche

lodification proposée	Arrondissement actuel	Arrondissement futur	Nom de la commune	Evolution au 1 <sup>er</sup> janvier 2017
	Avranches	Avranches	La Chaise-Baudouin	
	Avranches	Avranches	La Chapelle-Cécelin	
	Avranches	Avranches	La Chapelle-Urée	
	Avranches	Avranches	La Croix-Avranchin	Intégration dans commune nouvelle de Saint- James
	Avranches	Avranches	La Godefroy	
	Avranches	Avranches	La Gohannière	
	Avranches	Avranches	La Haye-Pesnel	
	Avranches	Avranches	La Lucerne-d'Outremer	
	Avranches	Avranches	La Mouche	
	Avranches	Avranches	Lapenty	
	Avranches	Avranches	Le Fresne-Poret	
	Avranches	Avranches	Le Grand-Celland	
	Avranches	Avranches	Le Grippon	
	Avranches	Avranches	Le Luot	
	Avranches	Avranches	Le Mesnil-Adelée	
	Avranches	Avranches	Le Mesnil-Gilbert	
	Avranches	Avranches	Le Mesnil-Ozenne	
	Avranches	Avranches	Le Mesnil-Rainfray	Intégration dans commune nouvelle de Juvigny-les-Vallées
	Avranches	Avranches	Le Mesnil-Tôve	Intégration dans commune nouvelle de Juvigny-les-Vallées
	Avranches	Avranches	Le Mesnillard	
	Avranches	Avranches	Le Mont-Saint-Michel	
	Avranches	Avranches	Le Neufbourg	
	Avranches	Avranches	Le Parc	
	Avranches	Avranches	Le Petit-Celland	
	Avranches	Avranches	Le Tanu	
	Avranches	Avranches	Le Teilleul	
	Avranches	Avranches	Le Val-Saint-Père	
	Avranches	Avranches	Les Cresnays	
	Avranches	Avranches	Les Loges-Marchis	
	Avranches	Avranches	Les Loges-sur-Brécey	
	Avranches	Avranches	Lingeard	
	Avranches	Avranches	Lolif	
	Avranches	Avranches	Marcey-les-Grèves	
	Avranches	Avranches	Marcilly	
	Avranches	Avranches	Montanel	Intégration dans commune nouvelle de Saint James
	Avranches	Avranches	Montjoie-Saint-Martin	
	Avranches	Avranches	Mortain-Bocage	
	Avranches	Avranches	Moulines	
	Avranches	Avranches	Notre-Dame-de-Livoye	
	Avranches	Avranches	Perriers-en-Beauficel	
	Avranches	Avranches	Poilley	
	Avranches	Avranches	Pontaubault	
	Avranches	Avranches	Pontorson	
	Avranches	Avranches	Ponts	
	Avranches	Avranches	Précey	
	Avranches	Avranches	Reffuveille	
	Avranches	Avranches	Romagny Fontenay	
	Avranches	Avranches	Sacey	

ladification des limites des arrandissements de la Manche Desa 2

lodification proposée	Arrondissement actuel	Arrondissement futur	Nom de la commune	Evolution au 1 <sup>er</sup> janvier 2017
	Avranches	Avranches	Saint-Aubin-de-Terregatte	
	Avranches	Avranches	Saint-Aubin-des-Préaux	
	Avranches	Avranches	Saint-Barthélemy	
	Avranches	Avranches	Saint-Brice	
	Avranches	Avranches	Saint-Brice-de-Landelles	
	Avranches	Avranches	Saint-Clément- Rancoudray	
	Avranches	Avranches	Saint-Cyr-du-Bailleul	
	Avranches	Avranches	Saint-Georges-de-Livoye	'
	Avranches	Avranches	Saint-Georges-de- Rouelley	
	Avranches	Avranches	Saint-Hilaire-du-Harcouët	
	Avranches	Avranches	Saint-James	Intégration dans commune nouvelle de Sain James
	Avranches	Avranches	Saint-Jean-de-la-Haize	,
	Avranches	Avranches	Saint-Jean-des-Champs	
	Avranches	Avranches	Saint-Jean-du-Corail-des- Bois	,
	Avranches	Avranches	Saint-Jean-le-Thomas	a a
	Avranches	Avranches	Saint-Laurent-de-Cuves	· any
	Avranches	Avranches	Saint-Laurent-de- Terregatte	
	Avranches	Avranches	Saint-Loup	
	Avranches	Avranches	Saint-Martin-des-Champs	
	Avranches	Avranches	Saint-Martin-le-Bouillant	
	Avranches	Avranches	Saint-Maur-des-Bois	
	Avranches	Avranches	Saint-Michel-de-Montjoie	
	Avranches	Avranches	Saint-Nicolas-des-Bois	, 10
	Avranches	Avranches	Saint-Ovin	
	Avranches	Avranches	Saint-Pair-sur-Mer	
	Avranches	Avranches	Saint-Pierre-Langers	
1	Avranches	Avranches	Saint-Planchers	
	Avranches	Avranches	Saint-Pois	
	Avranches	Avranches	Saint-Quentin-sur-le- Homme	
	Avranches	Avranches	Saint-Senier-de-Beuvron	·
	Avranches		Saint-Senier-sous- Avranches	
	Avranches	Avranches	Sartilly-Baie-Bocage	
	Avranches		Savigny-le-Vieux	
	Avranches		Servon	
	Avranches	Avranches	Sourdeval	1
	Avranches	Avranches	Subligny	
	Avranches	Avranches	Tanis	
	Avranches	Avranches	Tirepied	
	Avranches	Avranches	Vains	
	Avranches	Avranches	Vergoncey	Intégration dans commune nouvelle de Saint James
	Avranches	Avranches	Vernix	
	Avranches	Avranches	Villiers-le-Pré	Intégration dans commune nouvelle de Saint James
	Avranches	Avranches	Yquelon	

ladification des limites des arrandissements de la Manche Desa

lodification proposée	Arrondissement actuel	Arrondissement futur	Nom de la commune	Evolution au 1 <sup>er</sup> janvier 2017
	Cherbourg	Cherbourg	Acqueville	Intégration dans commune nouvelle de La Hague
	Cherbourg	Cherbourg	Anneville-en-Saire	
	Cherbourg	Cherbourg	Auderville	Intégration dans commune nouvelle de La Hague
	Cherbourg	Cherbourg	Audouville-la-Hubert	
	Cherbourg	Cherbourg	Aumeville-Lestre	
	Cherbourg	Cherbourg	Azeville	
	Cherbourg	Cherbourg	Barfleur	
	Cherbourg	Cherbourg	Barneville-Carteret	
	Cherbourg	Cherbourg	Baubigny	
	Cherbourg	Cherbourg	Beaumont-Hague	Intégration dans commune nouvelle de La Hague
	Cherbourg	Cherbourg	Benoîtville	. 15.0
	Cherbourg	Cherbourg	Besneville	
	Cherbourg	Cherbourg	Beuzeville-la-Bastille	
	Cherbourg	Cherbourg	Biniville	
	Cherbourg	Cherbourg	Biville	Intégration dans commune nouvelle de La Hague
	Cherbourg	Cherbourg	Blosville	
	Cherbourg	Cherbourg	Boutteville	
	Cherbourg	Cherbourg	Branville-Hague	Intégration dans commune nouvelle de La Hague
	Cherbourg	Cherbourg	Bretteville	* 10
	Cherbourg	Cherbourg	Breuville	F
	Cherbourg	Cherbourg	Bricquebec-en-Cotentin	0.01605
	Cherbourg	Cherbourg	Bricquebosq	5 4 4 4 4
	Cherbourg	Cherbourg	Brillevast	
	Cherbourg	Cherbourg	Brix	
	Cherbourg	Cherbourg	Brucheville	,
	Cherbourg	Cherbourg	Canteloup	
	Saint-Lô	Saint-Lô	Carentan-les-Marais	Intégration dans commune nouvelle de Carentan-les-Marais
	Cherbourg	Cherbourg	Carneville	
	Cherbourg	Cherbourg	Carquebut	
	Cherbourg	Cherbourg	Catteville	
	Cherbourg	Cherbourg	Cherbourg-en-Cotentin	
	Cherbourg	Cherbourg	Clitourps	
	Cherbourg	Cherbourg	Colomby	
	Cherbourg	Cherbourg	Couville	la e
	Cherbourg	Cherbourg	Crasville	1
	Cherbourg	Cherbourg	Crosville-sur-Douve	
	Cherbourg	Cherbourg	Digosville	
	Cherbourg	Cherbourg	Digulleville	Intégration dans commune nouvelle de La Hague
	Cherbourg	Cherbourg	Écausseville	
	Cherbourg	Cherbourg	Éculleville	Intégration dans commune nouvelle de La Hague
	Cherbourg	Cherbourg	Émondeville	-
	Cherbourg	Cherbourg	Éroudeville	
	Cherbourg	Cherbourg	Étienville	`
	Cherbourg	Cherbourg	Fermanville	

tadification des limites des errandissements de la Manche Desa A

lodification proposée	Arrondissement actuel	Arrondissement futur	Nom de la commune	Evolution au 1 <sup>er</sup> janvier 2017
	Cherbourg	Cherbourg	Fierville-les-Mines	
	Cherbourg	Cherbourg	Flamanville	
	Cherbourg	Cherbourg	Flottemanville	u 1
	Cherbourg	Cherbourg	Flottemanville-Hague	Intégration dans commune nouvelle de La Hague
	Cherbourg	Cherbourg	Fontenay-sur-Mer	
	Cherbourg	Cherbourg	Fresville	
	Cherbourg	Cherbourg	Gatteville-le-Phare	
	Cherbourg	Cherbourg	Golleville	
	Cherbourg	Cherbourg	Gonneville-Le Theil	
	Cherbourg	Cherbourg	Gréville-Hague	Intégration dans commune nouvelle de La Hague
	Cherbourg	Cherbourg	Grosville	
	Cherbourg	Cherbourg	Hardinvast	
	Cherbourg	Cherbourg	Hautteville-Bocage	* I
	Cherbourg	Cherbourg	Héauville	
	Cherbourg	Cherbourg	Helleville	1
	Cherbourg	Cherbourg	Hémevez	
	Cherbourg	Cherbourg	Herqueville	Intégration dans commune nouvelle de La Hague
	Cherbourg	Cherbourg	Hiesville	
	Cherbourg	Cherbourg	Huberville	
	Cherbourg	Cherbourg	Jobourg	Intégration dans commune nouvelle de La Hague
	Cherbourg	Cherbourg	Joganville -	
	Cherbourg	Cherbourg	L' Étang-Bertrand	8
	Cherbourg	Cherbourg	La Bonneville	
×	Cherbourg	Cherbourg	La Haye-d'Ectot	
	Cherbourg	Cherbourg	La Pernelle	
	Cherbourg	Cherbourg	Le Ham	
	Cherbourg	Cherbourg	Le Mesnil	
	Cherbourg	Cherbourg	Le Mesnil-au-Val	
	Cherbourg	Cherbourg	Le Rozel	
	Cherbourg	Cherbourg	Le Vast	
	Cherbourg	Cherbourg	Le Vicel	
	Cherbourg	Cherbourg	Les Moitiers-d'Allonne	
	Cherbourg	Cherbourg	Les Moitiers-en-Bauptois	Intégration dans commune nouvelle de Picauville
	Cherbourg		Les Pieux	
	Cherbourg	Cherbourg	Lestre	
	Cherbourg	Cherbourg	Liesville-sur-Douve	
	Cherbourg	Cherbourg	Lieusaint	
	Cherbourg	Cherbourg	Magneville	
	Cherbourg	Cherbourg	Martinvast	
	Cherbourg		Maupertus-sur-Mer	
	Cherbourg		Montaigu-la-Brisette	
	Cherbourg	Cherbourg	Montebourg	
	Cherbourg	Cherbourg	Montfarville	
	Cherbourg	Cherbourg	Morsalines	
	Cherbourg		Morville	

ladification des limites des errandissements de la Manche Desa

/lodification proposée	Arrondissement actuel	Arrondissement futur	Nom de la commune	Evolution au 1 <sup>er</sup> janvier 2017
	Cherbourg	Cherbourg	Négreville	
	Cherbourg	Cherbourg	Néhou	
	Cherbourg	Cherbourg	Neuville-au-Plain	
,	Cherbourg	Cherbourg	Neuville-en-Beaumont	
	Cherbourg	Cherbourg	Nouainville	
	Cherbourg	Cherbourg	Octeville-l'Avenel	·
	Cherbourg	Cherbourg	Omonville-la-Petite	Intégration dans commune nouvelle de La Hague
	Cherbourg	Cherbourg	Omonville-la-Rogue	Intégration dans commune nouvelle de La Hague
	Cherbourg	Cherbourg	Orglandes	
	Cherbourg	Cherbourg	Ozeville	
	Cherbourg	Cherbourg	Picauville	Intégration dans commune nouvelle de Picauville
	Cherbourg	Cherbourg	Pierreville	
	Cherbourg	Cherbourg	Portbail	
	Cherbourg	Cherbourg	Quettehou	
	Cherbourg	Cherbourg	Quinéville	7
	Cherbourg	Cherbourg	Rauville-la-Bigot	
	Cherbourg	Cherbourg	Rauville-la-Place	
	Cherbourg	Cherbourg	Ravenoville	1 , 1
	Cherbourg	Cherbourg	Reigneville-Bocage	
	Cherbourg	Cherbourg	Réville	
	Cherbourg	Cherbourg	Rocheville	
	Cherbourg	Cherbourg	Saint-Christophe-du-Foc	
	Cherbourg	Cherbourg	Saint-Cyr	
	Cherbourg	Cherbourg	Saint-Floxel	
	Cherbourg	Cherbourg	Saint-Georges-de-la- Rivière	1 -2 -4 -4 -4 -4 -4 -4 -4 -4 -4 -4 -4 -4 -4
	Cherbourg	Cherbourg	Saint-Germain-de- Tournebut	
	Cherbourg	Cherbourg	Saint-Germain-de- Varreville	g = -1
	Cherbourg	Cherbourg	Saint-Germain-des-Vaux	Intégration dans commune nouvelle de La Hague
	Cherbourg	Cherbourg	Saint-Germain-le-Gaillard	
	Cherbourg	Cherbourg	Saint-Jacques-de-Néhou	
	Cherbourg	Cherbourg	Saint-Jean-de-la-Rivière	n.*
	Cherbourg	Cherbourg	Saint-Joseph	
	Cherbourg	Cherbourg	Saint-Lô-d'Ourville	
	Cherbourg	Cherbourg	Saint-Marcouf	
	Cherbourg	Cherbourg	Saint-Martin-d'Audouville	
	Cherbourg	Cherbourg	Saint-Martin-de-Varreville	
	Cherbourg	Cherbourg	Saint-Martin-le-Gréard	
	Cherbourg	Cherbourg	Saint-Maurice-en-Cotentin	
	Cherbourg	Cherbourg	Saint-Pierre-d'Arthéglise	
	Cherbourg	Cherbourg	Saint-Pierre-Église	,
	Cherbourg	Cherbourg	Saint-Sauveur-le-Vicomte	
	Cherbourg	Cherbourg	Saint-Vaast-la-Hougue	
	Cherbourg	Cherbourg	Sainte-Colombe	1 1

ladification des limites des arrandissements de la Manche Desa G

lodification proposée	Arrondissement actuel	Arrondissement futur	Nom de la commune	Evolution au 1 <sup>er</sup> janvier 2017
	Cherbourg	Cherbourg	Sainte-Croix-Hague	Intégration dans commune nouvelle de La Hague
	Cherbourg	Cherbourg	Sainte-Geneviève	Α
	Cherbourg	Cherbourg	Sainte-Marie-du-Mont	
	Cherbourg	Cherbourg	Sainte-Mère-Église	,
	Cherbourg	Cherbourg	Saussemesnil	1
	Cherbourg	Cherbourg	Sébeville	
	Cherbourg	Cherbourg	Sénoville	
	Cherbourg	Cherbourg	Sideville	
	Cherbourg	Cherbourg	Siouville-Hague	
	Cherbourg	Cherbourg	Sortosville	
	Cherbourg	Cherbourg	Sortosville-en-Beaumont	
	Cherbourg	Cherbourg	Sottevast	
	Cherbourg	Cherbourg	Sotteville	
	Cherbourg	Cherbourg	Surtainville	
	Cherbourg	Cherbourg	Taillepied	
	Cherbourg	Cherbourg	Tamerville	
	Cherbourg	Cherbourg	Teurthéville-Bocage	
	Cherbourg	Cherbourg	Teurthéville-Hague	
	Cherbourg	Cherbourg	Théville	
	Cherbourg	Cherbourg	Tocqueville	
	Cherbourg	Cherbourg	Tollevast	
	Cherbourg	Cherbourg	Tonneville	Intégration dans commune nouvelle de La Hague
	Cherbourg	Cherbourg	Tréauville	110900
	Cherbourg	Cherbourg	Turqueville	
	Cherbourg	Cherbourg	Urville	
	Cherbourg	Cherbourg	Urville-Nacqueville	Intégration dans commune nouvelle de La Hague
	Cherbourg	Cherbourg	Valcanville	
	Cherbourg	Cherbourg	Valognes	
	Cherbourg	Cherbourg	Varouville	
	Cherbourg	Cherbourg	Vasteville	Intégration dans commune nouvelle de La Hague
	Cherbourg	Cherbourg	Vaudreville	
	Cherbourg	Cherbourg	Vauville	Intégration dans commune nouvelle de La Hague
	Cherbourg	Cherbourg	Vicq-sur-Mer	
	Cherbourg	Cherbourg	Videcosville	
	Cherbourg	Cherbourg	Vierville	
	Cherbourg	Cherbourg	Virandeville	
	Cherbourg	Cherbourg	Yvetot-Bocage	
	Coutances	Coutances	Agon-Coutainville	
	Coutances	Coutances	Ancteville	
*	Coutances	Avranches	Anctoville-sur-Boscq	
	Coutances	Coutances	Anneville-sur-Mer	
	Coutances	Coutances	Annoville	
	Coutances	Coutances	Appeville	
	Coutances		Baupte	
	Coutances		Belval	
	Coutances	Coutances	Blainville-sur-Mer	
	Coutances		Brainville	

ladification des limites des arrandissements de la Manche Desa

dification roposée	Arrondissement actuel	Arrondissement futur	Nom de la commune	Evolution au 1 <sup>er</sup> janvier 2017
*	Coutances	Avranches	Bréhal	
	Coutances	Coutances	Bretteville-sur-Ay	
*	Coutances	Avranches	Bréville-sur-Mer	
	Coutances	Coutances	Bricqueville-la-Blouette	
*	Coutances	Avranches	Bricqueville-sur-Mer	
	Coutances	Coutances	Cambernon	
	Coutances	Coutances	Cametours	
	Coutances	Coutances	Camprond	
*	Coutances	Cherbourg	Canville-la-Rocque	
*	Coutances	Avranches	Cérences	
	Coutances	Coutances	Cerisy-la-Salle	
*	Coutances	Avranches	Chanteloup	
	Coutances	Coutances	Contrières	
*	Coutances	Avranches	Coudeville-sur-Mer	
	Coutances	Coutances	Courcy	
	Coutances	Coutances	Coutances	
	Coutances	Coutances	Créances	
*	Coutances	Cherbourg	Denneville	
	Coutances	Coutances	Doville	*
	Coutances	Coutances	Feugères	
	Coutances	Coutances	Gavray	
	Coutances	Coutances	Geffosses	
	Coutances	Coutances	Gonfreville	
	Coutances	Coutances	Gorges	
	Coutances	Coutances	Gouville-sur-Mer	
	Coutances	Coutances	Gratot	
	Coutances	Coutances	Grimesnil	
	Coutances	Coutances	Guéhébert	
	Coutances	Coutances	Hambye	
	Coutances	Coutances	Hauteville-la-Guichard	
	Coutances	Coutances	Hauteville-sur-Mer	
	Coutances	Coutances	Hérenguerville	
	Coutances	Coutances	Heugueville-sur-Sienne	
*	Coutances	Avranches	Hudimesnil	
	Coutances	Coutances	La Baleine	
	Coutances	Coutances	La Feuillie	
	Coutances	Coutances	La Haye	
*	Coutances	Avranches	La Meurdraquière	
	Coutances	Coutances	La Ronde-Haye	
	Coutances	Coutances	La Vendelée	
	Coutances	Coutances	Laulne	
*	Coutances	Avranches	Le Loreur	
*	Coutances	Saint-Lô	Le Lorey	
	Coutances	Coutances	Le Mesnil-Amand	
*	Coutances	Avranches	Le Mesnil-Aubert	
	Coutances	Coutances	Le Mesnil-Garnier	
	Coutances	Coutances	Le Mesnil-Rogues	
	Coutances	Coutances	Le Mesnil-Villeman	
	Coutances	Coutances	Le Mesnilbus	
	Coutances	Coutances	Le Plessis-Lastelle	

ladification des limites des errandissements de la Manche

lodification proposée	Arrondissement actuel	Arrondissement futur	Nom de la commune	Evolution au 1 <sup>er</sup> janvier 2017
	Coutances	Coutances	Lengronne	
	Coutances	Coutances	Lessay	
	Coutances	Coutances	Lingreville	
*	Coutances	Avranches	Longueville	
	Coutances	Coutances	Marchésieux	
	Coutances	Coutances	Millières	
	Coutances	Coutances	Montaigu-les-Bois	
	Coutances	Coutances	Montcuit	
	Coutances	Coutances	Monthuchon	
9	Coutances	Coutances	Montmartin-sur-Mer	
	Coutances	Coutances	Montpinchon	
	Coutances	Coutances	Montsenelle	
	Coutances	Coutances	Montsurvent	w 1
	Coutances	Coutances	Muneville-le-Bingard	
*	Coutances	Avranches	Muneville-sur-Mer	
	Coutances	Coutances	Nay	
	Coutances	Coutances	Neufmesnil	
	Coutances	Coutances	Nicorps	
	Coutances	Coutances	Notre-Dame-de-Cenilly	
	Coutances	Coutances	Orval sur Sienne	
	Coutances	Coutances	Ouville	
	Coutances	Coutances	Périers	
	Coutances	Coutances	Pirou	
	Coutances	Coutances	Quettreville-sur-Sienne	
	Coutances	Coutances	Regnéville-sur-Mer	
	Coutances	Coutances	Roncey	
	Coutances	Coutances	Saint-Aubin-du-Perron	
	Coutances	Coutances	Saint-Denis-le-Gast	
	Coutances	Coutances	Saint-Denis-le-Vêtu	
	Coutances	Coutances	Saint-Germain-sur-Ay	
	Coutances	Coutances	Saint-Germain-sur-Sèves	
	Coutances	Coutances	Saint-Malo-de-la-Lande	
	Coutances	Coutances	Saint-Martin-d'Aubigny	
	Coutances	Coutances	Saint-Martin-de-Cenilly	
	Coutances	Coutances	Saint-Michel-de-la-Pierre	
	Coutances	Coutances	Saint-Nicolas-de- Pierrepont	
	Coutances	Coutances	Saint-Patrice-de-Claids	
	Coutances	Coutances	Saint-Pierre-de-Coutances	
	Coutances	Coutances	Saint-Sauveur-de- Pierrepont	
*	Coutances	Avranches	Saint-Sauveur-la- Pommeraye	
	Coutances	Coutances	Saint-Sauveur-Lendelin	-
	Coutances	Coutances	Saint-Sébastien-de-Raids	
	Coutances	Coutances	Saussey	
	Coutances		Savigny	
	Coutances		Servigny	
	Coutances		Sourdeval-les-Bois	
	Coutances	Coutances	Tourville-sur-Sienne	

ladification des limites des arrandissements de la Manche Dage

lodification proposée	Arrondissement actuel	Arrondissement futur	Nom de la commune	Evolution au 1 <sup>er</sup> janvier 2017
	Coutances	Coutances	Trelly	
	Coutances	Coutances	Varenguebec	
	Coutances	Coutances	Vaudrimesnil	
	Coutances	Coutances	Ver	
	Coutances	Coutances	Vesly	
	Saint-Lô	Saint-Lô	Agneaux	
	Saint-Lô	Saint-Lô	Airel	
	Saint-Lô	Saint-Lô	Amigny	
	Saint-Lô	Saint-Lô	Auvers	
*	Saint-Lô	Coutances	Auxais	
	Saint-Lô	Saint-Lô	Baudre	
	Saint-Lô	Saint-Lô	Beaucoudray	
	Saint-Lô	Saint-Lô	Bérigny	
	Saint-Lô	Saint-Lô	Beslon	
	Saint-Lô	Saint-Lô	Beuvrigny	
	Saint-Lô	Saint-Lô	Biéville	
	Saint-Lô	Saint-Lô	Bourguenolles	
	Saint-Lô	Saint-Lô	Bourgvallées	
	Saint-Lô	Saint-Lô	Brévands	Intégration dans commune nouvelle de Carentan-les-Marais
	Saint-Lô	Saint-Lô	Canisy	Intégration dans commune nouvelle de Canisy
	Saint-Lô	Saint-Lô	Carantilly	
	Saint-Lô	Saint-Lô	Catz	
	Saint-Lô	Saint-Lô	Cavigny	
	Saint-Lô	Saint-Lô	Cerisy-la-Forêt	
	Saint-Lô	Saint-Lô	Champrepus	
	Saint-Lô	Saint-Lô	Chérencé-le-Héron	1
	Saint-Lô	Saint-Lô	Condé-sur-Vire	Intégration dans commune nouvelle de Condé-sur-Vire
	Saint-Lô	Saint-Lô	Couvains	
	Saint-Lô	Saint-Lô	Dangy	
	Saint-Lô	Saint-Lô	Domjean	
	Saint-Lô	Saint-Lô	Fleury	
	Saint-Lô	Saint-Lô	Fourneaux	
	Saint-Lô	Saint-Lô	Gouvets	
	Saint-Lô	Saint-Lô	Graignes-Mesnil-Angot	2
	Saint-Lô	Saint-Lô	Thereval	
	Saint-Lô	Saint-Lô	La Barre-de-Semilly	
	Saint-Lô	Saint-Lô	La Bloutière	
	Saint-Lô	Saint-Lô	La Colombe	
	Saint-Lô	Saint-Lô	La Haye-Bellefond	
	Saint-Lô	Saint-Lô	La Lande-d'Airou	
	Saint-Lô	Saint-Lô	La Luzerne	
	Saint-Lô	Saint-Lô	La Meauffe	
	Saint-Lô	Saint-Lô	La Trinité	
	Saint-Lô	Saint-Lô	Lamberville	
	Saint-Lô	Saint-Lô	Le Dézert	
	Saint-Lô	Saint-Lô	Le Guislain	
	Saint-Lô	Saint-Lô	Le Hommet-d'Arthenay	
	Saint-Lô	Saint-Lô	Le Mesnil-Amey	

ladification des limites des errandissements de la Manche Desa 10

lodification proposée	Arrondissement actuel	Arrondissement futur	Nom de la commune	Evolution au 1 <sup>er</sup> janvier 2017
	Saint-Lô	Saint-Lô	Le Mesnil-Eury	
	Saint-Lô	Saint-Lô	Le Mesnil-Herman	
	Saint-Lô	Saint-Ļô	Le Mesnil-Rouxelin	
	Saint-Lô	Saint-Lô	Le Mesnil-Véneron	
	Saint-Lô	Saint-Lô	Le Mesnil-Vigot	Intégration dans commune nouvelle de Rémilly-les-Marais
	Saint-Lô	Saint-Lô	Le Perron	
	Saint-Lô	Saint-Lô	Les Champs-de-Losque	Intégration dans commune nouvelle de Rémilly-les-Marais
	Saint-Lô	Saint-Lô	Les Veys	Intégration dans commune nouvelle de Carentan-les-Marais
	Saint-Lô	Saint-Lô	Margueray	
	Saint-Lô	Saint-Lô	Marigny-le-Lozon	
	Saint-Lô	Saint-Lô	Maupertuis	
	Saint-Lô	Saint-Lô	Méautis	
	Saint-Lô	Saint-Lô	Montabot	
	Saint-Lô	Saint-Lô	Montbray	
	Saint-Lô	Saint-Lô	Montmartin-en-Graignes	
	Saint-Lô	Saint-Lô	Montrabot	
	Saint-Lô	Saint-Lô	Montreuil-sur-Lozon	
	Saint-Lô	Saint-Lô	Moon-sur-Elle	
	Saint-Lô	Saint-Lô	Morigny	
	Saint-Lô	Saint-Lô	Moyon Villages	
	Saint-Lô	Saint-Lô	Percy-en-Normandie	
	Saint-Lô	Saint-Lô	Placy-Montaigu	Intégration dans commune nouvelle de Sair Amand-Villages
	Saint-Lô	Saint-Lô	Pont-Hébert	Thirties and thirties and the second
	Saint-Lô	Saint-Lô	Quibou	
*	Saint-Lô	Coutances	Raids	
	Saint-Lô	Saint-Lô	Rampan	
	Saint-Lô	Saint-Lô	Remilly-sur-Lozon	Intégration dans commune nouvelle de Rémilly-les-Marais
	Saint-Lô	Saint-Lô	Saint-Amand	Intégration dans commune nouvelle de Sain Amand-Villages
	Saint-Lô	Saint-Lô	Saint-André-de-Bohon	
	Saint-Lô	Saint-Lô	Saint-André-de-l'Épine	
	Saint-Lô	Saint-Lô	Saint-Clair-sur-l'Elle	
	Saint-Lô	Saint-Lô	Saint-Ébremond-de- Bonfossé	Intégration dans commune nouvelle de Canisy
	Saint-Lô	Saint-Lô	Saint-Fromond	-
	Saint-Lô	Saint-Lô	Saint-Georges-d'Elle	
	Saint-Lô	Saint-Lô	Saint-Georges-Montcocq	
	Saint-Lô	Saint-Lô	Saint-Germain-d'Elle	
	Saint-Lô	Saint-Lô	Saint-Gilles	
	Saint-Lô	Saint-Lô	Saint-Hilaire-Petitville	
	Saint-Lô	Saint-Lô	Saint-Jean-d'Elle	
	Saint-Lô	Saint-Lô	Saint-Jean-de-Daye	
	Saint-Lô	Saint-Lô	Saint-Jean-de-Savigny	
	Saint-Lô	Saint-Lô	Saint-Lô	
	Saint-Lô	Saint-Lô	Saint-Louet-sur-Vire	
	Saint-Lô Saint-Lô	Saint-Lô Saint-Lô	Saint-Martin-de-Bonfossé Saint-Pellerin	Intégration dans commune nouvelle de

Indification des limites des arrandissements de la Manche Dage 11

lodification proposée	Arrondissement actuel	Arrondissement futur	Nom de la commune	Evolution au 1 <sup>er</sup> janvier 2017
	Saint-Lô	Saint-Lô	Saint-Pierre-de-Semilly	
	Saint-Lô	Saint-Lô	Saint-Vigor-des-Monts	
	Saint-Lô	Saint-Lô	Sainte-Cécile	
	Saint-Lô	Saint-Lô	Sainte-Suzanne-sur-Vire	4
	Saint-Lô	Saint-Lô	Soulles	
	Saint-Lô	Saint-Lô	Terre et Marais	
	Saint-Lô	Saint-Lô	Tessy Bocage	
	Saint-Lô	Saint-Lô	Torigny-les-Villes	
	Saint-Lô	Saint-Lô	Tribehou	
	Saint-Lô	Saint-Lô	Troisgots	Intégration dans commune nouvelle de Condé-sur-Vire
	Saint-Lô	Saint-Lô	Villebaudon	
	Saint-Lô	Saint-Lô	Villedieu-Les-Poeles- Rouffigny	
	Saint-Lô	Saint-Lô	Villiers-Fossard	

516 48